



SITES DE TRAITEMENT : CENTRE DE TRI GÉNÉRIS

Installation par installation, est présenté aux élus, les différents dossiers qui ont été traités depuis le début d'année 2020, comprenant la période de confinement, plus ou moins impactant selon l'unité concernée.

Un focus est ainsi réalisé sur le centre de tri GENERIS, en raison de différents sujets qui nécessitent une réponse politique. A noter la présence des responsables SUEZ qui présentent ces différents, ainsi qu'un 1^{er} bilan des résultats 2019 et perspectives 2020.

1er sujet : depuis le 1er janvier 2020, l'exploitant SUEZ exerce des prestations complémentaires pour le compte de Kerval Centre Armor. En effet, alors même que le contrat d'exploitation n'envisageait pas que SUEZ soit en charge directe des enlèvements et transferts des bennes de refus du tri sélectif vers les sites de valorisation (Ti Valo et UVO de l'antic), il a été décidé que pour des questions d'optimisation des questions logistiques, il était plus pratique que ce soit l'exploitant de Generis qui gère ces transports. Ainsi, afin de réaliser cette nouvelle prestation, SUEZ a recruté un chauffeur à temps complet, pris un camion en location et s'acquitte directement des frais d'entretien/maintenance ainsi que de l'alimentation en carburant du véhicule. Le surcoût se monte à un peu plus de 110 000 €/an.

A donc été proposé que ce montant, à compter du 1er janvier 2020, soit rajouté à la part fixe exploitation allouée annuellement à l'exploitant. Est proposé aux élus sur le sujet, de mettre en place un avenant au contrat, incluant cette nouvelle prestation au marché d'exploitation, avec prise d'effet au 1^{er} janvier 2020.

2e sujet : pendant la période de confinement, le centre de tri GENERIS a maintenu son activité de tri, non sans impact sur le personnel et la productivité en raison d'une composition du gisement entrant qui a considérablement évolué. Sur ce sujet, eu égard aux conséquences financières pour l'exploitation, celui-ci souhaite discuter avec Kerval d'une prise en charge totale ou partielle de ces surcoûts.

3^e sujet : en corrélation avec le sujet n°2, la baisse de productivité a entraîné des dysfonctionnements quant à la capacité d'accueil du centre de tri. En effet, en raison de tonnages entrants toujours aussi importants, d'une croissance des tonnages extérieurs et d'un mois de mai composé de plusieurs jours fériés, le centre de tri débordait et le 30 mai, cela a conduit l'exploitation à refuser le vidage de 4 camions de l'agglomération briochine faute de place dans les fosses de réception. En réponse à cette situation, il a été décidé en accord avec SUEZ de basculer l'exploitation, ponctuellement, en 3 postes complets de travail afin de procéder à du déstockage massif. Parallèlement, Kerval a été contacté par VEOLIA/NANTES pour savoir si nous disposions de capacité de tri résiduel pour procéder également à du déstockage de tonnages provenant de leur centre de tri Arc en Ciel également impacté par la période de confinement.

A donc été proposé à SUEZ de mettre en place une 3ème équipe de tri de nuit dès fin juin jusqu'à mi-septembre prochain afin de :

- Déstocker prioritairement le centre de tri GENERIS,
- Accueillir dans un second temps et de façon raisonnable des tonnages complémentaires provenant de Nantes (environ 210 à 240 tonnes hebdo).

A ce titre, Suez est revenu vers Kerval pour indiquer le coût de tri que l'entreprise demanderait au syndicat dans le cas où des tonnages de Nantes étaient réceptionnés sur GENERIS pour un tri de nuit. La proposition : chaque tonne serait ainsi facturée 150,31 €/t entrante hors refus.

Sur cette base, le syndicat a donc interrogé VEOLIA en proposant un coût de tri global incluant la gestion des refus autour de :

- 220 €/t entrante refus compris pour du flux multi-matériau en extension
- 250 €/t entrante, refus compris, pour du flux multi-matériau en extension issu de Trisac.

4^e sujet : dans le cadre du marché d'exploitation, qui a pris effet au 1^{er} janvier 2019, et conformément aux termes de la mise au point, la phase travaux initialement prévue dans l'offre SUEZ en une seule phase a été découpée en deux phases. En cause, la proposition de CITEO d'intégrer un robot de tri sur l'installation. Après visite technique, échanges et simulation économique, cette hypothèse de travail a été refusée par Kerval au printemps 2019, estimant que la solution technologique proposée n'était pas assez fiable.

Il n'en demeure pas moins qu'au-delà de cet investissement, la deuxième phase de travaux incluait quelques travaux validés lors de la signature du contrat d'exploitation. Il convient donc de lancer cette opération sur la base du DPGF version finale proposé par SUEZ, qui se monte à 423 259.24 €. A noter que ces travaux sont prévus pour la dernière semaine de septembre.

Conformément à l'article 2.2 de la mise au point, ce scénario d'investissement sans implantation du robot se doit d'être validé par avenant.

Sur le volet prestations complémentaires et impact COVID, Thierry BURLLOT propose aux élus de donner mandat au Bureau pour arrêter précisément les conditions économiques d'une prise en charge partielle par le budget Kerval dans le cadre d'une négociation avec SUEZ, via un avenant. A noter qu'étant donné les demandes du même type sur les autres installations, un point global sera réalisé sur l'impact COVID sur l'ensemble des exploitations.

A noter qu'il conviendra également d'insérer dans l'avenant au contrat d'exploitation GENERIS, le volet investissement final de la phase 2 précisant le contexte et le contenu final de l'opération.

Le Comité Syndical après en avoir délibéré et à l'unanimité, par vote à main levée,

➤ **AUTORISE** les membres du Bureau du syndicat à négocier et signer un avenant avec SUEZ sur la base des sujets évoqués ici ou dans le diaporama annexé

➤ **AUTORISE** les membres du Bureau du syndicat à négocier avec l'ensemble des exploitations sur les impacts financiers COVID qui ont bouleversé les conditions d'exploitation contractuelles

➡ **AUTORISE** le Président à signer la convention avec VEOLIA d'apports de tonnages provenant d'Arc En Ciel-Nantes pendant la période estivale sur la base des tarifs indiqués ci-dessus. A noter qu'au niveau SUEZ, cette prestation de tri complémentaire sera facturée par l'exploitant à Kerval à hauteur de 150.31 €/t entrante.

POUR EXTRAIT CONFORME
A PLOUFRAGAN, le 26 JUIN 2020

Envoyé en préfecture le 02/07/2020
Reçu en préfecture le 02/07/2020
Affiché le **02/07/2020**
ID : 022-200043677-20200626-2020D501-DE



Le Président

Thierry BURLLOT

COMITE SYNDICAL N°1/2020**LE 26 JUIN 2020****Convocation du 16 JUIN 2020**

Nombre de membre du comité syndical : 37

L'an deux mil vingt le vingt-six juin à neuf heures trente les membres du comité syndical de KERVAL CENTRE ARMOR, se sont réunis à LANTIC sur la convocation qui leur a été adressée par le Président de KERVAL CENTRE ARMOR conformément aux articles L2121-10 à L2121-12 et L 2122-8 du Code Général des Collectivités territoriales : **Mr Thierry BURLLOT**

	PRESENTS	VOTANTS
Membres titulaires	20	20
Membres suppléants	0	0
Procuration		0
	20	20

SECRETAIRE DE SEANCE : Mr Christian LE MAITRE**Autre participant : Mr Loïs BOLÉ, trésorier principal**

Envoyé en préfecture le 02/07/2020

Reçu en préfecture le 02/07/2020

Affiché le

ID : 022-200043677-20200626-2020D501-DE

MEMBRES TITULAIRES

	NOM	PRENOM	Présent	SUPPLEANCE OU PROCURATION
LOUDEAC COMMUNAUTE BRETAGNE CENTRE	LE JAN	Yvon	Présent (e)	
	THOMAS	Gilles	Présent (e)	
	COUPÉ	Christian	Présent (e)	
	LE CAM	Pierrick	Présent (e)	
	LE BIHAN	Jean-Pierre		
	GORÉ-CHAPEL	Isabelle	Présent (e)	
LAMBALLE TERRE ET MER	MEGRET	Jean	Présent (e)	
	BARBO	Jean-Luc	Présent (e)	
	ANDRIEUX	Thierry	Présent (e)	
	DE SALLIER DUPIN	Stéphane		
	DUBOS	Jean Luc		
	LEMOINE	Yves	Présent (e)	
	NABUCET	Daniel		
SMITOM DE LAUNAY LANTIC	BOSSARD	Sylvie	Présent (e)	
	BURLLOT	Thierry	Présent (e)	
	GEFFROY	Jean-Michel		
	LE VAILLANT	Jean-Paul	Présent (e)	
	QUELEN	Marcel		
	LESAGE	Hugues	Présent (e)	
SAINT BRIEUC ARMOR AGGLOMERATION	BLANCHARD	Claude		
	BOULDÉ	Marie-France	Présent (e)	
	BERTRAND	Jean-Luc		
	HINAULT	Michel		
	RAOULT	Maryse		
	BEUZIT	Bruno	Présent (e)	
	RAULT	André		
	LOYER	Jean-Yves	Présent (e)	
	ARTUR	Joseph		
	PRIDO	Pascal		
	LE MAITRE	Christian	Présent (e)	
	SERANDOUR	Marcel	Présent (e)	
	DARCHE	Patrice		
	LE FUR	Françoise	Présent (e)	
GUIGNARD	Thibault			
DINAN AGGLOMERATION	RAMARD	Dominique		
	LAYEC	Claude	Présent (e)	